



Bièvre, à la croisée des cultures

INFO BIÈVÈNE

JUIN 2023

www.bever-bievne.be



SOMMAIRE

Editorial	2	Enseignement	13
Communications communales	3 - 8	Académie de Musique - Séniors	14 - 16
Info Police Locale Pajottenland	9	Sport - Santé	17 - 20
Info CPAS	10 - 11	Jeunesse	21 - 23
Environnement	12	Sous la loupe - Contact	24 - 28



Chers Biévènois,

Le printemps fait enfin son retour dans notre charmante commune. Avec une certaine impatience, les Biévènois guettent l'arrivée de l'été qui va, une fois de plus, nous gâter avec ses nombreuses festivités locales.

Juin est le mois des examens et des études par excellence. Je souhaite bonne chance à nos jeunes Biévènois! Le blokspot à l'église de Bois d'Acren est ouvert tous les jours pour les étudiants inscrits à l'université ou dans une école supérieure. L'environnement idéal pour mener à bien cette période d'examens dans une ambiance sereine et solidaire.

Le temps estival est également synonyme de ballades dans notre beau village rural. Je souhaite souligner ici l'importance du respect de la nature, du travail des agriculteurs et des propriétés privées. Êtes-vous accompagné(e) de votre fidèle ami à quatre pattes lors de votre promenade ? Tenez-le toujours en laisse sur le domaine public et ne laissez trainer aucun déchet.

Nous avons été récemment confrontés à une nouvelle situation dans la région. Les communes avoisinantes ont décidé, suite à une évaluation de la gouvernance ciblée, d'ouvrir les discussions quant à une fusion. Je peux vous informer que Bièvre n'y participe pas. Bièvre ne doit pas y penser car constitutionnellement, une fusion n'est pas possible. La coopération intercommunale dans divers domaines telle que nous la connaissons aujourd'hui continuera à exister à l'avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture, d'agréables vacances et de belles journées estivales.



Kristof CATTIE,
Votre bourgmestre



Vous partez en vacances?

Assurez-vous d'avoir les bons documents



Vous voyagez au Royaume-Uni ou dans un pays hors de l'Europe cet été ? Demandez votre passeport international au moins deux semaines avant votre départ! Ceci vaut également pour les enfants.

Si vous partez en vacances en France, en Espagne ou dans un autre pays de l'UE, pensez également à demander une kids-id pour vos enfants. Ce n'est pas obligatoire en Belgique, mais bien dans le reste de l'Europe.



Introduisez votre demande à temps auprès du Service Population de la maison communale. N'oubliez pas de vous munir d'une photo récente (max. 6 mois) qui répond aux normes internationales (les yeux bien ouverts, ne pas sourire les dents visibles, la tête bien centrée, pas de bonnet/casquette/...)

Contrôlez également la validité de votre carte d'identité : dans certains pays, votre carte doit encore être valable quelques mois après votre retour.

Votre enfant voyage seul ou avec une autre personne? L'accord parental est requis !

Lorsque votre enfant voyage avec un grand-parent ou une autre personne, le consentement parental est requis. Même si votre enfant voyage avec un seul parent, vous êtes libre de mettre sur papier l'accord écrit de l'autre parent, de faire certifier la signature par la commune et d'emporter cette autorisation écrite avec vous lors de votre voyage. Si l'enfant et le parent n'ont pas le même nom de famille, une copie de l'acte de naissance peut servir de preuve de parenté.



Just-on-web

Le Service Public Fédéral Justice a lancé la plateforme numérique 'Just-on-web'. Cette plateforme offre aux entreprises et aux citoyens de nombreuses applications, notamment la possibilité de demander des extraits et des copies d'actes de naissance, de mariage et de décès, de gérer les amendes routières et pénales et bien plus encore.

Vous pouvez également choisir de faire envoyer l'extrait ou le relevé vers votre eBox.

Vous pouvez payer vos amendes en toute sécurité en ligne via la plateforme. Tout ce dont vous avez besoin est le numéro de PV (qui se trouve en haut de la lettre) et la date de l'infraction.

Surfez vers <https://justonweb.be/> et connectez-vous avec votre e-ID ou ltsme.

Primes à la construction et à la rénovation 2023

➤ 'Mijn VerbouwPremie'

Un simulateur a été conçu pour mieux estimer à quelles primes particuliers et entreprises peuvent prétendre pour des rénovations et des investissements économiseurs d'énergie : www.vlaanderen.be/mijnverbouwpremie



➤ 'Vlaams Energie- en Klimaatagentschap'

Vous pouvez demander une prime de batterie domestique lorsque cette batterie a été installée, enregistrée et inspectée. Cependant, les installations de batteries domestiques avec un certificat d'inspection après le 31 mars 2023 ne sont plus éligibles.

La prime de démolition et de reconstruction ne peut être demandée que si la maison ne bénéficie pas du taux de TVA de 6 %. Pour les demandes de construction en 2023, la prime est étendue avec l'exigence de niveau E, E24 au lieu de E30.

➤ 'Vlaamse- en Provinciale aanpassingspremie'

Les personnes de plus de 65 ans qui remplissent les conditions peuvent demander une prime aussi bien en Flandre qu'à la Province. Vous pouvez également demander la prime à l'adaptation provinciale en tant que personne handicapée reconnue par le Service Public Fédéral Sécurité Sociale ou par l'Agence flamande pour les personnes handicapées.

➤ Fluvius

Certaines primes ne relèvent pas de la 'Mijn Verbouwpremie' mais de Fluvius : panneaux solaires, dispositif de régulation du chauffage électrique, système d'égouts séparé, puits d'eau de pluie avec installation de pompe, installation d'infiltration et prime du label CPE.

La prime isolation de toit ou l'isolation de plancher de grenier faite soi-même va cesser d'exister. Seules les factures jusqu'au 30 avril 2023 inclus sont encore éligibles.

Bon de réduction pour l'achat d'un lave-linge, d'un sèche-linge, d'un réfrigérateur ou d'un congélateur économes en énergie pour les personnes ayant droit au tarif social du gaz naturel et de l'électricité.

Nouveau à partir de 2023 au niveau habitation

➤ Obligation de rénovation pour bâtiments résidentiels à partir de 2023

Depuis 2023, l'obligation de rénovation pour les bâtiments résidentiels (maisons unifamiliales et appartements) est d'application. Lorsque vous achetez une maison avec un label E ou F, vous devez rénover dans les 5 ans suivant l'achat jusqu'à obtention du label D ou inférieur.

➤ Élargissement de l'obligation CPE parties communes

Depuis le 01/01/2022, tous les immeubles d'habitation de 15 logements ou plus doivent disposer d'un CPE parties communes. Depuis le 1/01/2023, cela s'applique également de 5 à 14 logements et à partir du 1/01/2024 pour 2 à 4 logements.

➤ Ajustement conditions pour la réduction de précompte immobilier pour les bâtiments économes en énergie

Depuis 2023, la réduction n'est accordée qu'aux reconstructions (partielles) et plus aux constructions neuves sans démolition préalable.

➤ Le Fonds flamand pour le logement propose une assurance logement garanti et prêt logement

Depuis 2023, le Fonds flamand pour le logement est le gestionnaire et le point de contact pour le prêt au logement et l'assurance logement garanti. Au cours de l'année 2023, les prêts hypothécaires existants de l'Association flamande du logement social (Vlaamse Woonlening) seront automatiquement transférés.

➤ Plus d'informations

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le conseiller social de Woonwinkel Pajottenland au 02/460.65.17 ou via woonwinkelpajottenland@3wplus.be. Sur www.premiezoeker.be, vous trouverez un aperçu des primes que vous pouvez demander si vous construisez, rénovez, louez ou achetez un logement en Flandre.

Parapet aux fenêtres basses

Les fenêtres dont le bas est à une hauteur limitée du sol présentent un risque de chute pour les habitants et notamment pour les jeunes enfants. A partir du premier étage cela représente un sérieux danger. Un parapet solide offre une protection.

Quand un parapet est nécessaire?

- Pour les fenêtres à partir du premier étage dont le bas des parties ouvrantes est à moins de 75 cm du sol.
- Lorsque des fenêtres basses donnent accès à un toit plat (pas une terrasse) où le bord du toit est à moins de 2 m de la fenêtre ou de la porte. Un parapet autour du toit plat ou à la fenêtre basse est nécessaire.

Un parapet supplémentaire n'est pas nécessaire pour les fenêtres ou portes basses qui donnent accès à une terrasse ou un balcon avec balustrade.



image 1

À quelles conditions un parapet doit-il répondre?

- Le parapet mesure au moins 75 cm de haut, mesuré à partir du sol ou du châssis de la fenêtre s'il est large et facilement accessible.
- Le parapet est solidement ancré dans la structure de construction.
- La moitié inférieure du parapet n'est pas facile à grimper.
- Toutes les ouvertures horizontales du parapet sont inférieures à 18 cm, pour que personne ne puisse passer à travers.

- Toutes les ouvertures verticales des parapets sont inférieures à 11 cm, afin que les enfants ne puissent se prendre la tête dedans.

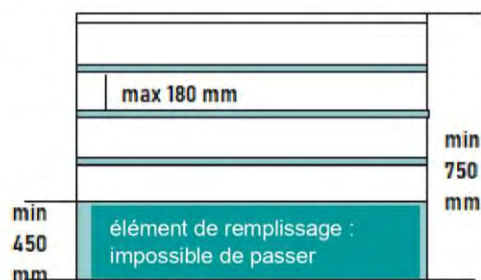


image 2

Exemples (bons et mauvais)



SÉCURITÉ ROUTIÈRE BIÈVÈNE CENTRE

- * Vous pouvez vous arrêter à la zone Kiss & Ride, mais vous ne pouvez pas vous garer. Votre enfant peut sortir de votre voiture pour se rendre tout seul à l'école. Voulez-vous l'accompagner? Ceci est particulièrement recommandé pour les jeunes enfants! Garez-vous un peu plus loin (par exemple, sur la Place).
En tant qu'école, nous ne sommes responsables que lorsque les élèves pénètrent les murs de l'école.



- ** L'arrêt de bus équivaut à un Kiss & Ride. Il est permis de s'arrêter pour laisser sortir quelqu'un, mais le conducteur doit rester dans la voiture !
- *** Les jeunes enfants ont encore besoin d'accompagnement pour traverser la rue en toute sécurité. Ne les laissez pas seuls!
Nous demandons à tous les conducteurs d'approcher le passage piétons avec prudence. Les piétons peuvent être moins visibles, surtout les jours sombres. Suivez à tout moment les instructions des surveillants habilités. Ils essaient de sécuriser la situation de la circulation au mieux!

Hommage aux jubilaires



Évènement, soirée ou repas festif? Faites votre demande à temps!

Vous souhaitez organiser une fête de quartier, une soirée, une balade à vélo ou à pied ou un autre événement public?

Vous avez besoin de l'autorisation de votre administration communale. Désormais, vous pouvez demander cette autorisation en ligne via le guichet événement Eaglebe. Cette application vous donne un aperçu complet de vos tâches et obligations en tant qu'organisateur. Vous recevez également les autorisations nécessaires, par exemple la dérogation en matière de nuisances sonores, l'occupation du domaine public, l'interdiction de stationnement et/ou de circulation ou l'autorisation de servir des boissons alcoolisées.

Cette application met également l'administration communale en contact direct avec des services externes tels que les pompiers, la police et les communes voisines de Herne, Galmaarden, Pepingen, Gooik et Lennik.

Plus d'infos:

<https://www.bever-bievène.be/fr/loisirs/organiser-un-evenement/guichet-devenement>

LISTE DE CONTROLE D'ÉVÈNEMENTS
1 COCHE = DEMANDE D'ÉVÈNEMENT

Demandez-le!

- L'activité est accessible au public
- Je veux occuper le domaine public
- Je veux passer de la musique plus de 85db
- Je veux passer de la musique après 22h
- L'activité perturbe la circulation
- Je veux servir des boissons alcoolisées (>22%)
- Je veux placer des panneaux publicitaires
- J'utilise des constructions temporaires (ex. chapiteau, châteou gonflable, tribune, food trucks, installation technique...)
- Il y a des risques particuliers (ex. biq, feu de camp, foyers, installation au gaz...)

WWW.BEVER-BIEVENE.BE
Des questions ou besoin de plus d'info?
jeugd@gemeentebever.be

Salle de rencontre Plosje 10

Vous désirez louer la salle de rencontre Plosje 10 pour une fête privée, l'activité d'une association ou pour un retour de deuil? Contactez Myriam Vanholder – 054 51 70 85 – myriam@gemeentebever.be

- ✓ Les **conditions d'utilisation** sont consultables sur le site web communal : <https://www.bever-bievene.be/fr/loisirs/espace-de-rencontre-plosje-10>
- ✓ Les **demandes** doivent être confirmées par écrit en envoyant le formulaire de demande dûment complété à Myriam Vanholder. Ce formulaire se trouve également sur le site web communal.
 - Les réservations peuvent être demandées au plus tôt 2 ans à l'avance.
 - Jusqu'à 11 mois avant la date, les associations sont prioritaires.
- ✓ **Prix de location**

- 1 jour infrastructure complète	400 euros hors consommation électricité/gaz
- 2 jours infrastructure complète	800 euros hors consommation électricité/gaz
- 3 jours infrastructure complète	1.050 euros hors consommation électricité/gaz
- 1 jour salle sans cuisine	175 euros hors consommation électricité/gaz
- 1 jour cuisine sans salle	100 euros consommation électricité/gaz comprise
- Retour de deuil	175 euros consommation électricité/gaz comprise



ZONE DE POMPIERS BRABANT FLAMAND OUEST

Destruction de nids de guêpes

La destruction de nids de guêpes ne fait **plus** partie des **tâches** des pompiers. **Le numéro d'urgence 112 doit rester accessible pour les vrais appels d'urgence.**

Pour l'extermination d'un nid de guêpes, il faut désormais se tourner vers un exterminateur professionnel. Sur la plateforme Wespennest.Vlaanderen, vous pouvez facilement accéder aux coordonnées d'un exterminateur en saisissant votre code postal et lieu de résidence.



Un nid de **frelons asiatiques** doit également être détruit. Ces frelons constituent un réel danger pour la biodiversité et l'apiculture. Vous pouvez faire détruire gratuitement un tel nid par les pompiers. Une demande doit être faite par écrit via info@zvbw.be.



TRAVAUX PUBLICS

L'administration communale a investi dans une nouvelle remorque surbaissée pour le service des travaux publics. Cette remorque en remplace une autre et sert, entre autres, à transporter un excavateur en toute sécurité.



26.620 €



En cas d'URGENCE, appelez le 101 ou le 112 via GSM !

Dans les **cas non-urgents**, prenez contact avec la police via :

- Le numéro bleu 054 31 35 01
- En ligne sur www.politiepajottenland.be
- Inspecteur Arnaud Singelé 0471 87 24 22
- email : PZ.Bever@police.belgium.eu



Nouveau chef de police



Le 1^{er} février 2023, David Cummins a prêté serment en tant que nouveau chef de la police locale du Pajottenland (Bever, Galmaarden, Gooik, Herne, Lennik, Pepingen). Il a été nommé chef de la police de notre zone de police pour un mandat de 5 ans.

David Cummins est diplômé en sciences criminologiques et a débuté sa carrière au milieu des années '90 au sein de la police communale de l'époque et, après la réforme de la police, auprès de la police locale de Dilbeek. Par la suite, il a commencé à travailler comme officier auprès de la police fédérale. David Cummins a donc eu une carrière diversifiée avec une expérience à la fois à la police locale et fédérale et dans divers domaines du maintien de l'ordre.

Le nouveau chef de police attache une grande importance à la coopération. Notre société et le travail de la police deviennent de plus en plus complexes et la coopération avec des partenaires internes et externes à la police est nécessaire pour continuer à relever les défis. Il reconnaît l'importance de la communication, tant à l'interne qu'à l'externe du service.

De plus, il considère qu'il est très important d'offrir des services de qualité à la population. C'est pourquoi il continuera à se concentrer sur les fonctionnalités de base de la police locale. Par conséquent, il s'efforce également d'avoir un cadre complet ; attirer de nouveaux collaborateurs et fidéliser les collaborateurs existants est un point d'attention important.

Le travail d'équipe, la communication, l'engagement, la prise de responsabilité et le travail de qualité sont des mots clés pour le nouveau chef de police.

Nouveau poste de police en service

Depuis début mars 2023, la police locale du Pajottenland est basée dans le nouveau poste de police à Kester-Gooik, Edingsesteenweg 308.

Ce bâtiment accueille tous les services. Les citoyens qui ont des questions peuvent se rendre à ce nouveau poste de police tous les jours ouvrables de 8h à 16h30 ou appeler le 054 31 35 01 (pour une assistance policière non urgente).

La police du Pajottenland continue à travailler avec un système de rendez-vous pour déposer une plainte, contacter l'agent de quartier, faire une déclaration ou demander une attestation de perte. Vous pouvez prendre rendez-vous sur www.politie.be ou via le numéro bleu.

Si vous avez besoin d'une **aide urgente**, appelez le **101**. Pour les accidents nécessitant également une assistance médicale et/ou les pompiers, appelez le **112**.



Info CPAS

CPAS Biévène - Place 10

Service Social :

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél : 054 51 70 71 – 054 51 70 76

E-mail : socialedienst1@gemeentebever.be - socialedienst3@gemeentebever.be



Babythèque



BABYTHEEK

Bever Galmaarden Herne



Baljuwhuis Galmaarden

Plus d'infos sur le site web : <https://babytheekbevergalmaardenherne.myturn.com/>

La babythèque est un concept de Netwerk Bewust Verbruiken et Vlaanderen Circulair qui a été développé en collaboration avec les communes de Biévène, Galmaarden et Herne, Huis van het Kind Pajottenland, Netwerk Bewust Verbruiken et Vlaanderen Circulair.

Garderie périscolaire Het Sterretje

Adaptation tarifs Sterretje

Le conseil du CPAS a approuvé les nouveaux tarifs lors de la séance du 7 mars 2023. Ceux-ci sont entrés en vigueur le 17 avril 2023.



- Garderie avant et après l'école : 0,90 € par demi-heure entamée
- Congés scolaires et vacances :
 - 4,50 € pour une durée de moins de 3 heures
 - 7,00 € pour une durée entre 3 et 6 heures
 - 13,00 € pour une durée de plus de 6 heures

En cas de garderie pour plusieurs enfants du même ménage le même jour, une réduction de 25% est accordée sur la totalité.

- Collations et boissons : 0,50 € par portion (pour certains petits, la portion peut être réduite de moitié et ne coûte que 0,25 €)
- Coût supplémentaire en cas de récupération tardive de l'enfant : 6,00 € par heure entamée

Les montants pour la garde d'enfants sont ajustés à l'indice.

Images d'ambiance de belles vacances de Pâques

La première semaine des vacances de Pâques, nous avons dégusté de délicieuses spécialités de Pâques. La deuxième semaine, nous avons accueilli le printemps et ses petites bestioles.

**Peinture
au
chocolat**



**Maison
de
bonbons**



**Escargots
et
chenilles**





Heures d'ouverture

Mercredi – Jeudi – Vendredi : 13h-17h30

Samedi : 10h-12h et 13h-17h30



Le **parc à conteneurs** communal à Muydt est à nouveau à votre disposition.

Sur présentation de votre carte d'accès gratuite, (à demander auprès de l'administration communale), vous pouvez y déposer les tontes de pelouse, les petits déchets de jardin et les petits bois d'élagage.

Les gros tronçons et racines d'arbre ne sont pas acceptés.



Le journal d'Intradura

Tout prochainement, le nouveau journal ID d'Intradura arrivera dans votre boîte aux lettres!

En plus de nombreux trucs et astuces, celui-ci contient également le calendrier des collectes de juillet à décembre 2023.

Ne le ratez pas! Déchirez le calendrier et conservez-le bien.

Le calendrier des collectes est également consultable sur le site web communal.

journal **ID**

**INTRA
DURA**

Calendrier des
collectes à
l'intérieur



Grippe aviaire information et consignes

Depuis 2020, le virus de la grippe aviaire H5 fait des ravages parmi les oiseaux sauvages en Europe, entraînant une mortalité accrue chez les oiseaux dans la nature, y compris en Flandre.

Que faire si vous trouvez un oiseau mort ou malade ou si vous élevez vous-même des oiseaux?

- ❖ Ne touchez pas les animaux morts sans équipement de protection
- ❖ Éloignez les autres animaux de compagnie
- ❖ Contacter la ligne influenza gratuite de l'AFSCA au 0800/99777

Plus d'infos sur : <https://www.natuurenbos.be/vogelgriep>



ENSEIGNEMENT

Cette année scolaire a été placée sous le signe de "Toi, moi, nous, tout le monde fait partie de la bande!"

Bien que nous soyons tous très différents, il existe aussi de grandes similitudes. Le fait que nous soyons différents peut justement être une valeur ajoutée. Un élève est fort en maths, l'autre en langues, un autre encore sait chanter, danser, dessiner, ...

Ce qui caractérise notre école, c'est que nous lui appartenons tous tels que nous sommes !

Cette année, nous avons fourni encore davantage d'efforts pour donner à chacun le sentiment d'appartenance. Dans nos cours, nous avons accordé une attention particulière à la diversité sous toutes ses facettes, tant à l'école que sur le plan social.

Nous avons eu plusieurs semaines 'spéciales avec des ateliers de musique (percussions), une semaine-projet sur l'Afrique,.... De cette façon, nos élèves ont appris à connaître des coutumes et éléments culturels auxquels ils sont habituellement moins confrontés.

Durant cette semaine-projet, les élèves ont pu cuisiner, bricoler, danser, chanter, ..., toujours avec une touche africaine. Martien Frisch (KIK Bever) est également venue partager avec nos élèves ses expériences et connaissances acquises lors de ses séjours en Afrique.



Tous ces enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour offrir un spectacle magnifique à de nombreux visiteurs qui ont pu profiter d'un voyage autour du monde, d'animations, de collations et de boissons. Et tout cela dans un bel esprit d'intégration pour tous !



Le carnaval a été célébré de manière très colorée et la procession à travers le village a suscité beaucoup d'enthousiasme. Les costumes fabriqués maison ont ajouté une dimension visuelle captivante. L'atmosphère était au top !

Tout le monde a aussi été convié à notre repas gastronomique. Comme les années précédentes, il était possible d'emporter ses plats cette année. Cependant, pour la première fois depuis la pandémie de Covid, nous avons également proposé un service de restauration sur place. Nous exprimons notre gratitude envers tous nos visiteurs pour leur confiance. Le succès fut tel que parfois il y avait une file d'attente pour obtenir une place. Nous tenons également à remercier chaleureusement nos sponsors !

La prochaine grande fête était programmée pour le 3 juin. Nos tout-petits et nos élèves de première année ont enfin pu vivre une véritable



L'ART... nous aide à devenir qui nous sommes vraiment...

– Sydney Gurewitz Clemens –

Professeurs inspirants...

Chaque jour, ils sont prêts à inspirer, encourager, défier et aider leurs élèves à développer leur talent. Le dimanche 15 janvier, ils étaient à l'honneur... Et quel spectacle !

Le public a été impressionné par le talent de tous ces professeurs de musique.

Notre professeur d'expression, Barbara De Jonge, a su mettre en valeur ce concert de manière charmante. Ensuite, la directrice, Sarah Copriau, a remercié les conseils communaux de Galmaarden, Biévène, Gooik et Herne pour leur confiance et leur agréable coopération.



Etudiants talentueux ...

Spectacle des étudiants

Le mercredi 25 janvier, nous avons mis tout en œuvre pour offrir au public un magnifique mélange de Musique, d'Expression et de Danse. Pour cette édition, les enseignants ont puisé leur inspiration dans un conte de fées slovaque. La salle était comble et tout le monde en a visiblement bien profité.



Représentation d'expression

Les élèves d'Expression étaient de retour sur scène une semaine plus tard avec leur spectacle intitulé "Onderweg" (En route), qui a attiré de nombreux spectateurs. Les interprètes, sous la direction experte de Barbara De Jonge et Peggy Schepens, ont présenté un programme magnifique.



Spectacle de danse

Durant le week-end du 10, 11 et 12 mars, près de 200 danseurs sont montés sur scène pour le spectacle de danse 'C'est du Belge'. Absolument magnifique!

Concerts de classe

La musique ne devient-elle pas plus belle quand on la partage ? Nous sommes d'avis que oui ! C'est pourquoi nous aimons laisser les parents et les fans profiter de plusieurs concerts de classe pendant l'année scolaire.



Au programma bientôt

Vendredi 16 juin : **Journée académique pour écoles** @ Académie Herne

Mercredi 21 juin à 14h : **Folk for 4 seasons** @ Eglise Herne

Vendredi 23 juin à 19h: **Remise des prix** @ Baljuwhuis

Samedi 24 juin à 11h30 : **Proclamation** @ Église Strijland

Jeudi 29 juin : **Biévène Remise des prix** @ Église Bois d'Acren



Plus d'infos:

Toutes infos et horaires sur www.gooik.be/academie

Suivez-nous sur Facebook pour voir nos photos, vidéos, infos utiles, faits divers, évènements, ...

Contactez-nous via academie@galmaarden.be



Le Conseil des séniors est à votre écoute

Dans sa tâche de conseil consultatif, le Conseil des séniors est le porte-parole de tous les médior (50+) et séniors (60+) de notre commune auprès de l'administration communale. Cela signifie que nous sommes à l'écoute de vos préoccupations, inquiétudes, questions ou commentaires. Qu'est-ce qui VOUS préoccupe?

Dans la mesure du possible, nous voulons œuvrer à un cadre de vie meilleur, plus sécurisant et plus agréable. Sur base de vos réponses, nous pouvons formuler des recommandations et les soumettre à l'administration communale.

Faites-le nous savoir. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par mail :
Denise Duverger (Présidente) deniseduverger@gmail.com 0477/28.07.00

Portez-vous candidat pour le Conseil des séniors

Les personnes âgées sont souvent associées aux pauses café ou aux jeux de cartes, mais leurs cheveux gris et leurs articulations raides ne les empêchent pas de jouer un rôle essentiel au sein de notre société. Elles sont bien plus que les baby-sitters de leurs petits-enfants à qui elles racontent des histoires et pour qui elles cuisinent des petits plats.

Les médior et les séniors veulent exercer un impact et défendre leurs intérêts. L'un des moyens de le faire est le Conseil des Séniors !

- Etes-vous intéressé par ce que l'administration communale décide et fait pour les médior et les séniors ?
- Souhaitez-vous continuer à participer à la société dans tous les domaines ?
- Avez-vous un énorme puits d'expérience et de connaissances ?

VOUS êtes LA personne que nous recherchons!

Le Conseil des séniors est un organe consultatif de coordination et de stimulation qui joue le rôle de porte-parole officiel de tous les médior et séniors auprès de l'administration communale ainsi que des différents acteurs (associations, services, etc.) impliqués dans le domaine de la politique et du bien-être des séniors.

En tant qu'organisme consultatif, le Conseil des séniors n'a aucun pouvoir décisionnel.

Le conseil fonctionne indépendamment de toute affiliation politique, idéologique et/ou religieuse.

Vous pouvez déposer votre candidature en nous contactant par mail ou par téléphone :
Denise Duverger (Présidente) deniseduverger@gmail.com - 0477/28.07.00

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de la prochaine réunion du conseil consultatif.



INFOS (CONSEIL DES) SPORTS

- Saviez-vous que notre petite commune de Biévène a un nouveau club sportif? Depuis fin 2022, l'association AnisseGR est reconnue comme association Biévènoise. AnisseGR signifie Anisse Gymnastique Rythmique. La gymnastique rythmique fait partie de la discipline gymnastique. C'est un sport olympique, inspiré de la danse classique et de la gymnastique, qui se pratique en musique à l'aide de cordes, cerceaux, ballons, rubans, massues, ... Vous pourrez voir ces gymnastes à l'œuvre lors des fêtes villageoises. Cette association compte une vingtaine de gymnastes. Intéressé(e)? Veuillez contacter Alanisse Ransbotyn à anissegr@gmail.com
- Saviez-vous que les communes de Galmaarden, Herne et Biévène ont approuvé le cahier des charges du projet « Conception et construction de skatepark ». L'appel d'offres porte sur la conception et la construction du skatepark intercommunal d'une valeur de 82.600 euros HTVA au centre communal des sports Markedal à Tollembeek. Les conseils communaux de Herne et Biévène autorisent la commune de Galmaarden à gérer la procédure de placement par le biais d'une mission conjointe occasionnelle. Nous inclurons de plus amples informations à ce sujet dans un prochain journal d'information.
- Saviez-vous que vous pouvez toujours emprunter gratuitement les 2 'box sportifs' du Conseil des sports de Biévène
Plus d'infos et réservation obligatoire via nancy@gemeentebever.be ou via annemie.wielant@telenet.be



LES NOUVELLES DU SPORTREGIO

- Le dimanche 5 mars 2023, la salle de sport de la commune de Herne s'est transformée en un véritable paradis du jeu pour les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire de notre région. Environ 200 enfants ont pu se défouler et passer un excellent après-midi.
- Pas moins de 26 équipes ont participé au tournoi annuel de curve bowls le 23 mars 2023 à Lennik.
- Le 11 mai 2023, ILV Sportregio Pajottenland a organisé une journée sportive pour les plus de 50 ans à Affligem. Plus de 137 participants en ont pleinement profité.



NOTEZ LES PROCHAINES ACTIVITÉS DANS VOTRE AGENDA

Le conseil des sports de Biévène et l'ILV Sportregio Pajottenland tournent à plein régime et organisent de nombreuses activités pour différents âges.

Suivez notre page Facebook pour plus d'informations sur les activités à venir :



- Motorsport Vlaanderen, qui veut relancer le sport automobile, a créé MX for Kids. Une session sera organisée le samedi 17/06/2023 par ILV Sportregio Pajottenland à Biévène.

- Le Conseil des sports de Biévène vous lance à nouveau un défi cet été! Gardez un œil sur notre page Facebook et relevez le défi VTT!

- Le 08/07/2023, le Conseil des Sports de Biévène organise un concours ludique de cheval à deux pattes pour les enfants de 3 à 12 ans. Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.



- Du 07/08 au 11/08/2023, ILV Sportregio Pajottenland organise un camp G-sport pour les enfants avec un handicap physique ou mental léger à modéré.

- Lors des fêtes villageoises le 20/08/2023, le Conseil des sports de Biévène donnera une démonstration de Kendo (sabre japonais). Bienvenue à tous!

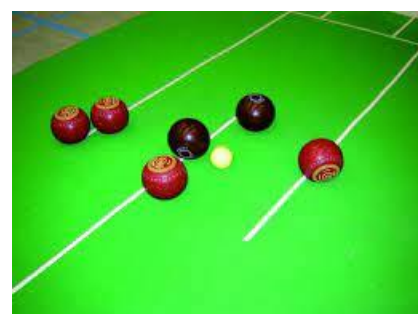


- Comme chaque année, nous prévoyons un Kids Run pour les élèves des classes primaires de l'école communale Ak'Cent le 22/09/2023.

- Le conseil des sports de Biévène songe à organiser en automne un tir au laser pour nos jeunes Biévènois. Plus d'informations suivront sur notre page Facebook.

- Le samedi 04/11/2023, le conseil des sports de Biévène organise un après-midi de curve bowls pour les personnes de plus de 50 ans.

- Bloquez d'ores et déjà le dimanche 05/11/2023 après-midi pour l'édition automnale de l'événement régional pour les tout-petits à Liedekerke.



La boîte jaune

La commune de Biévène veut sauver des vies avec vous!
C'est pourquoi les personnes de plus de 80 ans (habitant à la maison) peuvent venir enlever une 'boîte jaune' gratuite auprès de l'administration communale.

➤ C'est quoi cette 'boîte jaune'?

La 'boîte jaune' est une boîte de rangement jaune facilement reconnaissable pour stocker les informations médicales importantes vous concernant (par exemple, liste de médicaments ou des informations sur une maladie chronique). Vous conservez la boîte dans votre réfrigérateur car c'est un endroit facile à trouver pour les services de secours. De cette façon, ils trouvent rapidement les bonnes informations pour apporter une aide appropriée.

➤ Qu'est-ce qu'il y a dans cette 'boîte jaune'?

La 'boîte jaune' contient:

- Une fiche médicale et un schéma de médicaments.
- Une fiche 'personnes disparues'.
- Un autocollant à coller à l'intérieur de votre porte d'entrée. C'est ainsi que les services de secours sauront qu'il y a une boîte jaune dans le réfrigérateur.

➤ Où puis-je enlever ma 'boîte jaune'?

Vous pouvez venir enlever gratuitement votre 'boîte jaune' à la maison communale pendant les heures de bureau en apportant la lettre que vous avez reçue. Vous n'êtes plus mobile? Contactez le service social au 054 51 70 71.

➤ Que faire avec la 'boîte jaune'?

1. Remplissez les fiches qui se trouvent dans la boîte. Demandez de l'aide à un membre de la famille/une connaissance, une infirmière à domicile ou votre médecin généraliste.
2. Ajoutez vous-même d'autres documents utiles : copie de votre carte d'identité, photo récente, schéma de médicaments, etc. Vous pouvez demander ce schéma à votre médecin ou votre pharmacien.
3. Placez la 'boîte jaune' dans votre réfrigérateur.
4. Collez l'autocollant à l'intérieur de votre porte d'entrée.
5. Assurez-vous que les informations dans votre 'boîte jaune' soient toujours correctes. Ainsi, si votre schéma de médicaments change, demandez un nouveau schéma et mettez-le immédiatement dans votre 'boîte jaune'.

Avez-vous besoin d'autres exemplaires des fiches? Surfez vers www.bever-bievene.be ou prenez contact via les coordonnées ci-dessus.

Assurez-vous d'avoir la boîte jaune à la maison car en cas d'urgence, elle peut vous sauver la

Des amuse-gueules sains pour les communions et les fêtes laïques

La Plateforme intercommunale de santé Pajottenland a organisé un atelier 'amuse-gueules sains' pour les communions et fêtes laïques en collaboration avec l'administration communale de Biévène et LOGO Zenneland. Sept équipes de mamans avec leur fille ou fils ont préparé des amuse-gueules chauds et froids sous la supervision d'une diététicienne. Les nuggets de chou-fleur et les galettes feuilletées au saumon ont été très appréciés lors de la réception qui a suivi!



@ G. Deschuyffeleeer

Samen zijn we krachtig.



► Wat is jouw kracht?

SAMEN
veelkrachtig

Boost je veerkracht

www.samenvoerkrachtig.be



GELUKSDRIEHOEK SEZOND
LEVEN

Carrousel intercommunal bien-être mental Pajottenland



dimanche **10 septembre** 2023 de 14h à 15h30
MARCHE SILENCIEUSE (max 5 km) - **BIÉVÈNE**



samedi **23 septembre** 2023 de 14h à 15h30
MARCHE SILENCIEUSE (max 5 km) - Domaine Groenenberg - **LENNIK**



samedi **30 septembre** 2023 de 9h30 à 12h30
PRENDRE SOIN DE SOI EN PÉRIODE DE CHANGEMENT
G.C. Baljuwhuis - **GALMAARDEN**



mercredi **4 octobre** 2023 de 19h30 à 21h30
SÉANCE DE RESPIRATION - G.C. De Cam - **GOOIK**



samedi **7 octobre** 2023 de 10h à 12h30
GÉRER LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ - G.C. Dominicanessenklooster - **HERNE**

Info et inscription obligatoire :

www.avansa-hallevilvoorde.be - **places limitées**

avansa Halle-Vilvoorde
samen naar beter

Service intercommunal de prévention en santé Pajottenland
0473/88 62 57 - bianca.vanreepinghen@gooik.be



Intergemeentelijke preventiedienst gezondheid Pajottenland





➤ Conseil de la jeunesse & Service de la jeunesse Biévène



Dropping réussi!

Le vendredi 10 mars, le Conseil de la jeunesse de Biévène a organisé un dropping. Onze jeunes (14+) ont été 'drippés' en trois groupes sur une route de campagne déserte à Enghien, d'où ils ont dû retrouver le chemin vers le centre de Biévène via des points de contrôle et des missions. Mission accomplie, malgré les hurlements de certains.

Ensuite, les participants ont pu échanger leurs expériences autour d'un verre et d'un délicieux hot-dog.



Rien de plus gai que de se lancer à la chasse aux œufs. Le lundi 10 avril, le Conseil de la jeunesse a organisé une nouvelle chasse aux œufs de Pâques à Biévène. Des dizaines d'enfants âgés de 2 à 8 ans ont d'abord fabriqué un beau panier. Après quoi ils ont pu chercher les œufs de Pâques sur la plaine de jeux sous les encouragements du lapin de Pâques!

A la fin, chaque enfant a reçu un beau petit sachet bien garni d'œufs de Pâques



NOUS CHERCHONS DES MEMBRES



Tu aimerais collaborer avec d'autres jeunes pour développer des projets pour notre commune et pour renforcer la voix de nos jeunes?

Tu aimes organiser des activités pour les enfants et tu as au moins 16 ans? Alors tu es sans aucun doute la bonne personne pour notre Conseil de la jeunesse. Envoie un e-mail à jeugd@gemeentebever.be ou appelle le 054/51 70 89.

➤ Jeugdregio Pajottenland

Blokspot

Jusqu'au 28 juin, les jeunes peuvent étudier en silence dans le blokspot à l'église de Bois d'Acren. Il y a de la place pour 20 étudiants. Ceux-ci sont les bienvenus tous les jours entre 8h30 et 20h30.

Bonne chance à toutes et à tous!



Trésors de La Mouche



Comme chaque année, les jeunes détectives pourront à nouveau cet été partir à la recherche des 'Trésors de la Mouche' à Biévène. L'été dernier, plus de 200 enfants ont découvert la belle nature près du bois de Manhove. Cette année, la Mouche se cache de l'autre côté du village : la promenade longe les plus belles routes autour du domaine de Bois d'Acren. Le thème de cette année est «Sentez-vous ce que je sens?». Du sable, de la terre, des cailloux, des cactus, de la laine, de la soie, du slime... Ça promet d'être une belle aventure!

Téléchargez le livret gratuit sur le site www.bever-bievène.be, enfiler vos chaussures de randonnée et partez à la chasse.

Bon amusement!

Steward

Vous souhaitez organiser une soirée publique en tant qu'association? Gardez à l'esprit que vous devez avoir un steward certifié. Jeugdregio Pajottenland organise cette formation deux fois par an. La participation est gratuite, l'inscription est obligatoire.

La formation comprend une partie théorie et une partie premiers secours. En option, vous pouvez suivre un cours de lutte contre l'incendie.

Dates automne 2023

- 7 octobre : théorie
- 14 octobre : premiers secours
- 18 novembre : lutte contre l'incendie

Inscrivez-vous via www.jeugdregiopajottenland.be

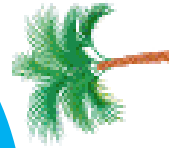


Jeugdregio Pajottenland, une coopération intercommunale entre les services de jeunesse de Biévène, Galmaarden, Gooik, Herne, Lennik et Pepingen, organise à nouveau cet été de nombreuses activités passionnantes.

Soyez rapide, car ces activités se remplissent en un clin d'oeil!

Plus d'infos sur www.jeugdregiopakajottenland.be/zomeractiviteiten

**INSCRIVEZ-VOUS!
COMPLET=COMPLET**



ZOMERACTIVITEITEN 2023



WOODKID

KESTERHEIDE

4 JULI



BOBBEJAANLAND

27 JULI



JUNGLE CITY

DOORNIK

8 AUG.



DE KIJKUIT

BEEERNEM

28 AUG.



WWW.JEUGDREGIOPAJOTTENLAND.BE/INSCRIVEN



SOUS LA LOUPE

Saviez-vous que...



... la commune de Biévène participe au projet 'Digidokter'?

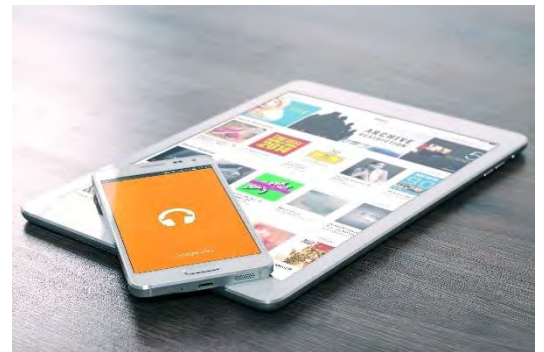
Digibank Pajottenland West est une offre sur mesure pour augmenter l'inclusion numérique, accessible aux habitants d'Affligem, Biévène, Lennik, Liedekerke, Galmaarden et Roosdaal. L'accent est mis sur les personnes vulnérables ayant un besoin numérique spécifique : demandeurs d'emploi peu qualifiés et demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail, bénéficiaires de revenu d'intégration, parents isolés avec au moins 1 enfant à charge, seniors, personnes en situation de pauvreté et personnes malades de longue durée...

A Biévène, le **Digidokter** est déjà venu 2 fois pour aider les habitants ayant des questions sur l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone.

Vous avez raté les sessions précédentes? Rendez-vous le jeudi 22/06 , 12/10 , 09/11 ou 07/12 à la salle Plosje 10 – Place 10F – Biévène entre 13h et 15h. C'est entièrement gratuit et pas besoin de s'inscrire à l'avance.

Vous souhaitez apprendre à travailler avec un smartphone et/ou une tablette ?

Vous avez un smartphone et/ou une tablette mais vous ne vous en sortez pas? Le cours en trois parties pour débutants est fait pour vous. Étape par étape, vous découvrirez le fonctionnement de votre appareil et apprendrez à connaître les paramètres et les fonctions de base. Nous terminons chaque session par un moment de questions et réponses.



Notez d'ores et déjà ces dates dans votre agenda: Jeudi 21/09, 28/09 et 05/10 de 9h30 à 11h30 à la salle Plosje 10 – Place 10 F – Biévène.



... Regionaal Landschap Pajottenland & Zennevallei est à la recherche de puits d'eau à Biévène?

Avez-vous un puits alimenté par de l'eau souterraine? Alors nous avons besoin de votre aide! En 2009, le Musée des Techniques Anciennes a lancé le projet en ligne «Que faire des puits d'eau?». **Objectif : faire un premier inventaire.** Un premier inventaire des puits existants, mais aussi des puits démolis, comblés et couverts, tant en Belgique qu'à l'étranger.

La base de données s'agrandit progressivement, mais toutes les données supplémentaires sont les bienvenues, également de notre région. Malheureusement, les puits se dégradent ou sont démolis, ce qui menace ce patrimoine architectural dans notre paysage.

Un inventaire de ce patrimoine attire davantage l'attention sur les sources d'eau afin que l'histoire qui se cache derrière ne se perde pas et fasse à nouveau partie de l'avenir.

Avez-vous encore un puits? Contactez brieuc@pajot-zenne.be.

Le "Regionaal Landschap Pajottenland & Zennevallei" soutient cette initiative du projet 'Herbronnen & Herbuurten'.



Europees Landbouwfonds
voor Plattelandsontwikkeling:
Europa investeert
in zijn platteland



VLAAMSE
LAND
MAATSCHAPPIJ





... seule la communication générale dans notre commune est autorisée en néerlandais et en français?

L'administration communale de Biévène applique la législation linguistique de la manière suivante : seules les communications générales telles que le journal d'information communal, le site internet, la page Facebook de la commune et les flyers communaux distribués dans toutes les boîtes aux lettres de notre territoire sont rédigées en néerlandais et en français.

Par contre, si vous êtes personnellement contacté par notre administration communale, la communication se fera uniquement en néerlandais. Si, en tant que citoyen d'une commune à facilités comme Biévène, vous souhaitez recevoir cette correspondance en français, vous pouvez en faire la demande par écrit. Cette règle s'applique alors à chaque fois que vous recevez un courrier.

Désormais, toutes les adresses e-mail des services communaux utilisent le domaine 'gemeentebever.be'.

... vous pouvez également être amené de Biévène vers un hôpital francophone de la région en cas d'assistance médicale urgente?

Les soins médicaux d'urgence sont l'un des rares domaines de la santé où la liberté de choix du patient est limitée. La règle fondamentale en matière de soins médicaux d'urgence est que le patient reçoit toujours l'assistance appropriée la plus proche. L'ambulance, PIT ou MUG disponible le plus rapide est envoyé et le patient est systématiquement transporté vers l'hôpital le plus proche disposant d'un service d'urgence reconnu. Il est donc logique que le patient n'ait pas la possibilité de choisir l'hôpital où il est dirigé.



Cependant, il existe une exception à la règle. C'est la commission d'aide médicale urgente (CoAMU) provinciale qui, par arrêté royal du 10 août 1998, peut déterminer l'interprétation opérationnelle des dérogations. La CoAMU Brabant flamand a élaboré une procédure dérogatoire basée sur l'arrêté royal précité afin de garantir un accueil et des soins dans une autre langue nationale aux citoyens qui le souhaitent.

Cette procédure dérogatoire signifie que si le patient ou ses proches font la demande d'être transporté vers un hôpital francophone, l'opérateur peut s'écarter de l'hôpital le plus proche pendant 12 minutes maximum. Concrètement, cela signifie qu'un habitant de Biévène sera amené vers un hôpital francophone s'il en **fait la demande. Cette dérogation est une faveur et non un droit.**

... le Biévènois André Mertens a également réalisé une maquette de la province du Brabant flamand?

Dans le journal d'information communal de décembre 2022, nous vous avons présenté la maquette qu'André, qui est né et a grandi à Biévène, a fait du territoire de Biévène.



André y a pris goût et a travaillé pendant plusieurs mois sur une maquette encore plus grande, à savoir celle de la province du Brabant flamand. Celle-ci a été dotée d'un socle solide et est exposée à l'accueil des bureaux de Pajottenland+ à Pamel-Roosdaal.

Félicitations André!

... la "Vervoerregio Vlaamse Rand" a élaboré un Plan Régional de Mobilité?

La commune de Biévène fait partie de la 'Vervoerregio Vlaamse Rand', ensemble avec 32 autres communes. Dans cette 'Vervoerregio', nous avons élaboré conjointement un plan régional de mobilité afin de rendre la région plus durable, plus sûre, plus prospère, plus viable et plus accessible.

Objectif de notre plan régional de mobilité

Le plan régional de mobilité a pour objectif de rendre la région plus sûre et plus agréable à vivre, grâce à une meilleure offre de mobilité et à une meilleure infrastructure, en mettant l'accent sur les piétons, les liaisons cyclistes et les transports publics. Ainsi, notre mobilité deviendra plus durable.

En second lieu, nous agissons également sur les thèmes " Habitudes " et " Espace ", où nous voulons principalement encourager une mobilité plus durable.

Un scénario idéal a été élaboré pour tous les usagers de la route, qu'il s'agisse de vélo, de bus, de train, de voiture ou de logistique. Pour réaliser ce scénario, le plan régional de mobilité contient 130 actions concrètes qui seront mises en œuvre dans la 'Vervoerregio Vlaamse Rand' au cours des prochaines années.

Nous souhaitons vous présenter ce nouveau plan régional de mobilité

En tant que citoyen, vous aurez l'occasion de consulter ce plan et de formuler vos commentaires et suggestions à son sujet. Vous pouvez consulter ce Plan Régional de Mobilité sur <https://www.bever-bievene.be/fr/amenagement-du-territoire-publications/enquetes-publiques> et sur www.vervoerregiovlaamserand.be. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter le Service Aménagement du territoire à la maison communale pendant les heures de bureau.

... le Conseil Culturel a organisé une conférence sur les enfants cachés de l'Holocauste?

La baronne Regina Sluszny a raconté son enfance en tant qu'enfant juive cachée pendant la Seconde Guerre mondiale. Regina et son mari Georges Suchowolski ont vécu dans la clandestinité, ont échappé à l'horreur de la persécution et ont survécu à la déportation vers des camps de concentration et d'extermination.

Regina Sluszny est née en 1939. Ses parents étaient venus en Belgique depuis la Pologne au début des années 1930. Lorsque les Allemands ont envahi la Belgique le 10 mai 1940, cela marqua le début d'une longue occupation et, surtout pour les Juifs de notre pays, une période particulièrement effrayante. La famille Sluszny a réussi à s'échapper et a vécu cachée au-dessus d'un café à Hemiksem. Cependant, le refuge a été trahi et la famille a dû fuir. Seule Regina a pu rester avec les voisins Anna et Charel. Les autres membres de la famille ont séjourné dans divers endroits mais ont survécu à la guerre. Après la libération, trois ans et demi plus tard, la mère de Regina est venue la rechercher. La semaine, elle vivait avec ses 'vrais' parents juifs, mais elle passait les week-ends avec Charel et Anna, ses 'parents de guerre'. Elle a vécu dans deux familles et deux mondes complètement différents : l'une juive orthodoxe pieuse et l'autre catholique flamande. Regina a épousé Georges Suchowolski, qui a malheureusement perdu la majeure partie de sa famille dans l'Holocauste.

Regina raconte toujours son histoire sans fioritures ni fantaisies, mais avec beaucoup de ferveur et en même temps avec une note très tendre contre l'intolérance, la discrimination, le racisme et l'antisémitisme. "Je ferais tout ce que je peux pour expliquer cette page noire de l'histoire, surtout aux jeunes", dit Regina.

'Vergeten Oorlogskinderen', l'histoire des enfants juifs cachés Regina et Georges existe aussi sous forme de livre. Malheureusement, il n'est plus disponible en librairie, mais il l'est chez Regina elle-même : regina.sluszny@telenet.be.



Les professeurs et les élèves de l'école communale Ak'Cent ont réalisé un tableau dans chaque classe sur le thème " paix, amitié et espoir". Les 14 peintures font partie de l'exposition 'Œuvres de paix' à l'école. Le public pouvait s'inscrire comme candidat acheteur de ces œuvres et proposer un prix d'achat. 7 des 14 œuvres ont eu un nouveau propriétaire ; les autres ornent l'école primaire. Les bénéfices sont reversés à l'asbl Kids in Kindia, un projet scolaire en Guinée (Afrique de l'Ouest).

Source: Editiepajot



Fêtes villageoises le 19 & 20 août dans et autour de la salle Plosje 10



PenZine : le magazine régional de Pajottenland & Zennevallei

En savoir plus sur ce qui se passe au Pajottenland & Zennevallei au niveau culture, patrimoine, tourisme et paysage ? Ce magazine apparaît 3 fois par an. Saviez-vous qu'il y a toujours quelque chose à gagner? Tentez votre chance.



Conseil pour les vacances d'été

Que faut-il de plus qu'un soleil radieux et bientôt les vacances d'été pour sortir avec vos enfants ?

PenZine vous donne d'excellents conseils pour se balader. Que pensez-vous de la "Balade des papillons", la "Balade Wildegisten", la "Route des lapins" à vélo, et bien plus encore!

Procurez-vous un exemplaire gratuit de PenZine à la maison communale ou lisez-le en ligne sur www.penzine.be (en néerlandais).



COMPOSITION DU COLLÈGE ÉCHEVINAL À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022

 **BOURGMESTRE****CATTIE Kristof**

Romont 14 – 1547 Biévène
0494 79 67 37

kristof.cattie@gemeentebever.be

Attributions :

Politique générale,
Police,
Service d'incendie,
État civil,
Travaux publics,
Environnement,
Bien-être de l'animal
Président du conseil communal

Pas de permanence fixe,
uniquement sur rendez-vous.

PREMIER ÉCHEVIN**WILLEM Dirk**

Bois d'Acren 39A
1547 Biévène
054 58 72 28
0478 68 19 01

dirk.willem@gemeentebever.be

Attributions : Urbanisme et Aménagement du territoire,
Agriculture, Evènements

DEUXIÈME ÉCHEVIN**DURIEUX Cindy**

Pontembek 6A
1547 Biévène
054 33 23 04
0479 41 09 22

cindy.durieux@gemeentebever.be

Attributions : Enseignement, Culture, Séniors/Médiors,
Santé, Accueil, Personnel

TROISIÈME ÉCHEVIN**VANHOLDER Maxime**

Romont 33
1547 Biévène
0475 52 54 32

maxime.vanholder@gemeentebever.be

Attributions : Finances, Sport et Coopération au développement,
Jeunesse
Président du Comité spécial pour le service social

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL - CPAS

CATTIE Kristof • WILLEM Dirk • DURIEUX Cindy • VANHOLDER Maxime



VERHOFSTADT
Henk



VERMASSEN
Sabine



KRIKILION
Michiel



REYGAERTS
Yvo



GEUENS
Rudi



WEVERBERGH
Phéline



HERMAN
Françoise

Nous vous remercions pour votre confiance et sommes toujours à votre disposition !